

ELNE, le 18 juillet 2022

**Mairie**  
14 Boulevard Voltaire - B.P.11 - 66002 ELNE Cedex  
Tél. 04 68 37 38 39  
Courriel : [mairieelne@ville-elne.com](mailto:mairieelne@ville-elne.com)  
Site : [www.ville-elne.fr](http://www.ville-elne.fr)

**Monsieur Antoine PARRA**  
Président de la C.C.A.C.V.I.  
3, Impasse Charlemagne  
66700 Argelès-sur-Mer

ARRIVE LE  
**01 AOUT 2022**  
Communauté de Communes  
ACVI

**Chargée de mission financement de projets/subventions**  
Dossier suivi par Mme Marie-Ange Izquierdo

**Objet : demande de subvention pour la construction d'un équipement sportif**  
**P.J. : Note de présentation du projet et délibération du conseil municipal**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes,

La Commune d'ELNE, territoire fragilisé, souhaite s'engager dans une véritable politique d'inclusion par le sport pour tous et pour ce faire, multiplie ses actions en faveur de la reconquête de ses différentes structures sportives.

Dans ce contexte, j'ai l'honneur de solliciter votre soutien financier, pour la création d'un équipement de proximité dénommé « PUMPTRACK ». Cette demande de subvention porte sur les crédits de l'exercice 2022, alloués au titre du fonds de solidarité et ce tel que prévu dans la délibération du 7 février dernier instaurant le pacte financier et fiscal pour la période 2021-2026, entre les membres de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille-Illibéris pour tout projet d'investissement.

La création de cet équipement répond à une forte demande de jeunes illibériens (*diagnostic du public cible réalisé sur 2021*) désireux de pratiquer des sports de glisses dans un lieu sécurisé. Ce nouvel équipement doit permettre également de favoriser la pratique du vélo pour tous de manière mixte et conviviale. Il sera ainsi accessible à tous les âges à partir de 6 ans, aux personnes à mobilité réduite et conviendra à tous les niveaux de pratiques.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à la présente demande, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Communauté de Communes, mes salutations distinguées.

Le Maire,  
1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental



Nicolas GARCIA

Accusé de réception en préfecture  
066-200043602-20220919-DL2022-0163-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2022  
Date de réception préfecture : 28/09/2022

## **NOTE DE PRESENTATION DU PROJET DE RÉALISATION D'UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ « PUMPTRACK »**

**Le contexte : un espace péri-urbain à proximité du QPV (115 mètres), propice à la pratique sportive et au vivre ensemble.**

Une grande partie du centre-ville d'ELNE a été retenue en **Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV)** depuis 2015. Ce QPV regroupe environ 1300 habitants (14,5 % de la population municipale). Dans ce quartier, la structure d'âge est plus jeune que dans l'ensemble de la commune. En effet, 20,7 % de la population a entre 0 et 14 ans, alors que seulement 10,7 % a entre 75 ans et plus. Il est donc important de prendre en considération ces éléments sociologiques dans les projets urbains.

En parallèle, la volonté de la nouvelle municipalité est de réaliser des projets d'aménagement urbains qui intègrent les pratiques sportives en cours ou en devenir des populations et notamment des jeunes.

C'est donc tout naturellement qu'est venue l'idée de réserver le site du complexe sportif et de la plaine de jeux à proximité du QPV, pour des pratiques sportives nouvelles et opportunités, avec pour objectif de donner un coup de pouce pour que la population des quartiers du centre ancien s'approprie ce lieu.

Les premières installations se trouvent à 115 mètres du périmètre du QPV. Bien que hors zone, ce site est inclus dans le quartier vécu qui par définition, identifie les services publics, les équipements publics et les opérateurs associatifs qui ne sont pas situés dans le périmètre réglementaire des quartiers prioritaires mais dont l'action bénéficie aux habitants de ces quartiers.

Toutefois, force est de constater que les équipements sportifs existants ne suffisent pas à attirer la population du QPV. Il faut donc créer de nouvelles opportunités pour inciter à pratiquer une activité physique pour tous, en liberté et pour favoriser le vivre ensemble. Tel a été l'objectif du Pitch One, structure multisport installée en 2022, permettant autant aux garçons qu'aux filles de pratiquer un sport collectif sur un même lieu qui s'adresse également à tous les âges.

Ce sera également l'objectif du Pumptrack à intervenir (voir calendrier prévisionnel de réalisation joint) qui permettra de favoriser la pratique du vélo pour tous de manière mixte et conviviale.

La ville d'Elne, au cours de l'année 2021 a recensé les attentes et les besoins des jeunes de 11 à 25 ans afin de mieux comprendre ce public pour construire des réponses qui leurs sont adaptées. Un diagnostic complet (jeunes, scolaires, tissu associatif) a été réalisé en juin 2021 par l'A.L.D.P. (Association des Loisirs, de la Diversité et du Partage) qui œuvre au développement du Vivre Ensemble à travers l'élaboration de séjours, l'accueil de loisirs, les formations, ainsi que des actions solidaires.

Ce diagnostic tient compte de la rencontre avec le PIJ (Point Information Jeunesse), acteur clé de cette enquête, du fait de la fréquentation directe du public cible (plus de 85 adolescents de 11 à 17 ans).

Deux grandes problématiques sont partagées par une grande majorité des acteurs cibles rencontrés (80%) :

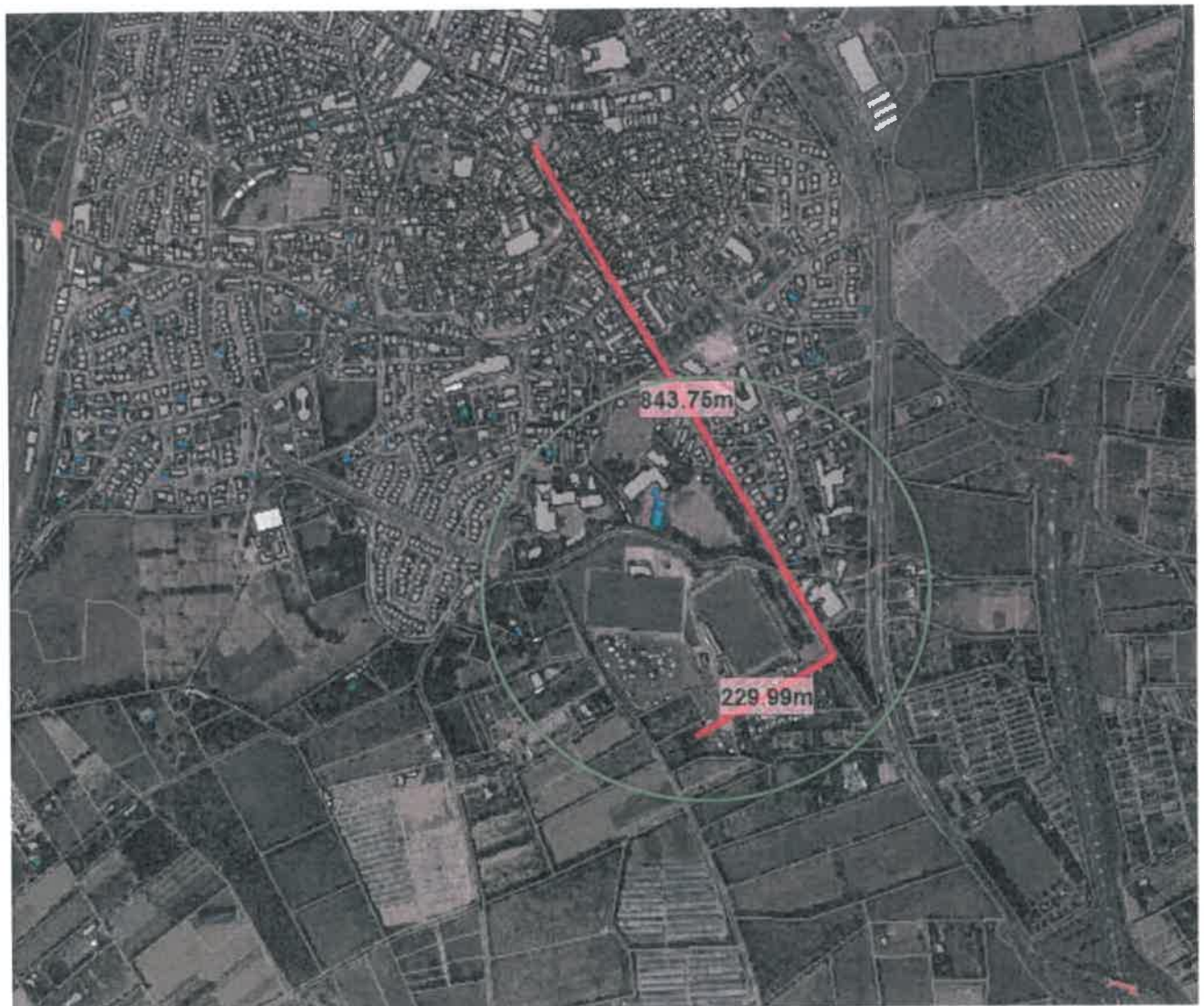
- le manque de structures de haut niveau
- des problèmes liés à l'insalubrité des locaux (grand gymnase/ vestiaires / sanitaires) mis à la disposition des 5 associations sportives présentent au complexe sportif 365j/an

Les jeunes font état du manque d'infrastructures qui leurs sont dédiées :

- Piscine fermée
- Difficulté d'accès au seul city-stade existant sur la commune
- Dégradations du skate-park dues au temps (par le présent projet cette installation vétuste sera démolie) au profit d'une partie du futur PUMPTRACK

### Les objectifs du projet au regard du QPV :

L'objectif sera de créer un nouvel équipement sportif sur un espace foncier limité, en partie sur l'emprise d'un skate parc vétuste et dangereux (qui sera détruit). Ce nouvel équipement sera à moins d'un km du centre ancien (place de la République) en empruntant la ligne droite directe de l'avenue Paul Reig récemment aménagée par une bande cyclable longitudinale.



Distance entre la place de la République et le site : environ 1km





Périmètre du Contrat de ville – distance de 115 mètres pour accéder aux premières installations et équipements sportifs « Complexe sportif - Espace Salitar »

#### Perspective depuis l'avenue Paul Reig

Cet équipement sera en phase avec la typologie socio-économique de la population du QPV qui compte une part importante de jeunes qui ne trouvent pas au sein même du périmètre, d'équipements sportifs libres d'accès (liberté de pratique, de lieu, d'horaire ...); l'une des conséquences actuelles étant la pratique du ballon et du skate sur les places publiques telles que celle de la République pourvue de grandes marches propices aux figures de style.

Cet équipement pourra également contribuer à la lutte contre la sédentarité des jeunes (enjeu de santé publique).

Il permettra la pratique sportive dans un espace public, favorisera les rencontres, les échanges et créera ainsi du lien social et pourrait même être un facteur de cohésion et de mixité.

Il vient enfin en complément du réseau des traditionnelles pistes cyclables moins fréquentées par le public jeune.

Perspective depuis l'avenue Paul Reig – Entrée Sud



### **Choix de localisation :**

Le Pumptrack sera implanté pour partie, sur l'ancien skate-park vétuste et dangereux (structure à démolir) situé sur la plaine de jeux (voir plan de situation). L'espace est plutôt rural à proximité du parking du stade et de la piste cyclable qui mène à ce parking.



### **Descriptif de l'équipement :**

Equipement dénommé « PumpTrack » : espace réservé, avec des parcours de bosses et de virages relevés pour les sports de glisse : VTT, trottinette, skateboard, roller ou encore en draisienne. Cet équipement est accessible à tous les âges à partir de 6 ans et convient à tous les niveaux.

Les plans ont été conçus par un bureau d'études spécialisé afin de proposer à la Commune un modèle clé en main et qui devra permettre une implantation sur des zones encore carencées en matière de pratique du vélo.

L'emprise du projet aura une surface de 1500m<sup>2</sup> tout compris (pumptrack, talus, espaces de rétention). Il aura une longueur de piste maximale de 115m sur 2 m de large ainsi qu'une rampe d'accès aux normes PMR.

Cette rampe permettra aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder à la plateforme de lancement.

Le Pumptrack sera réalisé en matériaux GNT (graviers non traités) pour réaliser la couche de forme et de base. Le revêtement sera de l'enrobé noir d'une épaisseur de 4 cm soit 90Kgs/m<sup>2</sup>.

Au niveau des espaces enclavés par la piste du Pumptrack, des tranchées drainantes seront réalisées aux points bas pour évacuation des eaux pluviales par infiltration.

Les talus auront au minimum un fruit de 4/1. Un marquage au sol sera effectué avec un code couleurs qui correspondra à des niveaux de difficultés différentes.

### **Maintenance et entretien de l'installation :**

Une vérification périodique des équipements sera mise en place. Et l'entretien des espaces verts alentours sera fait en régie.

L'utilisation de la zone et de cet équipement se fera en accès libre avec à l'étude également, une convention d'utilisation et d'animation dans le cadre des journées de prévention routière à l'attention des enfants scolarisés dans les deux écoles primaires de la Commune.

Inciter les jeunes et les moins jeunes à faire du vélo un mode de déplacement à part entière dès le plus jeune âge. Il s'agit bien d'enjeux locaux forts.

L'objectif à terme : mettre en place les trois blocs du SRAV par l'aménagement des espaces existants pour les blocs 1 et 2 et d'utiliser la route pour le bloc 3.

#### **Calendrier prévisionnel de l'opération :**

- Lancement de l'AAPC (appel public à la concurrence) : début juillet 2022
- Notification du marché à l'entreprise : août 2022
- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : septembre 2022 (ordre de service mi-septembre)  
EXE : 1 mois de préparation et deux mois de travaux (incluant poste de démolition)
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : décembre 2022

**Coût global de l'opération** : 116 050,00 euros H.T. soit 139 260,00 euros T.T.C.

- Travaux : 109 500,00 euros H.T.
- Maîtrise d'œuvre : 6 550,00 euros H.T.

#### **Plan de financement prévisionnel :**

Poste de dépense	Montant € H.T.	Financement	Montant en € H.T.	Taux
Création d'un équipement sportif de proximité Neuf				
- Études de projet et mission d'assistance M.O. pour la réalisation d'un Pumptrack	6 550,00	Etat (A.N.S.)		
- Travaux d'implantation et de création d'un équipement cycliste avec accessibilité (enrobé, marquage au sol, PMR, piste SARV) de proximité de nouvelle génération « Pumptrack »	109 500,00	Plan 5000 équipements de proximité	69 630,00	60 %
		C.C.A.V.I.	23 210,00	20%
		Fonds de solidarité		
		Autofinancement	23 210,00	20 %
<b>TOTAL en € H.T.</b>	<b>116 050,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>116 050,00</b>	<b>100%</b>



# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## VILLE D'ELNE

L'an deux mille vingt-deux et le quinze juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur GARCIA Nicolas, Maire.

**Étaient présents :** MM. GARCIA Nicolas, TRIVES André, FAJULA Jacques, Mmes OUTAOUKHTALT YOUSRI Hayat, ARANDA Anabelle, M. CASTANIER Roland, Mme CANDILLE Sylvaine, M. WATTIER Fabrice, Mme PEZIN Annie, M. STUBER Mathieu, Mme MATTIANI Rose-Marie, M. MOLINA Francis, Mme NOGUES Catherine, M. SANCHEZ Thierry, Mme JIMENEZ Christelle, M. CAYROL Guillem, Mme PARRA Alicia, M. CERMENO Frédéric, Mmes CANTE Laetitia, MARTINEZ Marie, PASTORE-TAVERNIER Virginie, MM. LEFEVRE Jean-Marie, POIRSON Jacques, SANCHEZ Joseph.

**Absents ayant donné procuration :** M. MANZANARES Père à Mme CANDILLE Sylvaine, Mme MIRAILLES Anne-Lise à Mme OUTAOUKHTALT YOUSRI Hayat, M. EL GHAOUAL Yacine à M. GARCIA Nicolas.

**Absentes :** Mmes BOUISSAC Sylvie, BOUCHER Diane.

**Secrétaire de séance :** Mme PEZIN Annie.

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

<b>DEL04-150622</b> <b>Nomenclature :</b>	<b>7-5-1</b> <b>Finances Locales</b> <b>Subventions</b> <b>Demande de Subvention</b>
--	---

<b>ACCUSÉ RÉCEPTION</b>  <b>16 JUIN 2022</b>  Télétransmission en Préfecture
--

### **RÉALISATION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE URBAIN DANS LE PÉRIMÈTRE DU QUARTIER VÉCU**

**Travaux de démolition (ancien skate-park), d'implantation et de création  
d'un équipement cycliste de proximité de nouvelle génération « Pumptrack »  
avec rampe d'accessibilité**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS :**

- De L'ÉTAT au titre du « PLAN 5.000 ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ »
- De la COMMUNAUTÉ des COMMUNES des ALBÈRES, de la CÔTE VERMEILLE et de ILLIBERIS au titre des fonds de solidarité - EXERCICE 2022

VU la politique de l'Agence Nationale du Sport, chargée de déployer le plan 5000 équipements de proximité,

VU l'éligibilité de la Collectivité au titre de territoire carencé (quartier prioritaire de la ville) et de la nature des travaux envisagés,

VU le projet relatif à la création d'un nouvel équipement sportif de proximité de nouvelle génération,

VU les travaux d'aménagement nécessaires : démolition d'un équipement vétuste existant, implantation et création d'un équipement cycliste de proximité « Pumptrack » avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite (P.M.R.),

VU le plan de financement prévisionnel annexé,

Monsieur le Maire rappelle qu'une grande partie du centre-ville d'ELNE a été retenue en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (Q.P.V.) depuis 2015. Ce seul périmètre regroupe environ 1.300 habitants (soit 14,5 % de la population municipale). Dans ce quartier, la structure d'âge étant plus jeune que dans l'ensemble de la commune, il est important de la prendre en considération dans les projets urbains.



.../...

En parallèle, la volonté de la nouvelle municipalité est d'amplifier les partenariats associatifs et éducatifs et ainsi réaliser des projets d'aménagement urbains qui intègrent les pratiques sportives en cours ou en devenir des populations et notamment des jeunes. L'inclusion, l'intégration par le sport (éducation, formation, jeunesse, tissu associatif, sport santé, sport féminin, handisport) est au cœur de ses préoccupations.

Le site de la plaine de jeux, attenante au complexe sportif, représente un réel potentiel de par sa situation à l'entrée sud de la ville. Un nouvel équipement sportif, accessible pourrait donc être créé sur un espace foncier limité, en lieu et place de l'actuel skate-parc vétuste et dangereux (qui sera détruit). Ce nouvel équipement sera à moins d'un kilomètre du centre ancien en empruntant la ligne droite directe de l'avenue Paul Reig récemment aménagée par une bande cyclable longitudinale.

Cet équipement sera, en phase d'une part avec la typologie socio-économique de la population du Q.P.V. qui compte une part importante de jeunes qui ne trouvent pas, au sein même du périmètre, d'équipements sportifs libres d'accès (liberté de pratique, de lieu, d'horaire ...), et qui en conséquence pratique des jeux de ballons et skate sur les places publiques ; d'autre part, en phase avec la pratique du vélo sous toutes ses formes en incitant les jeunes et les moins jeunes à faire du vélo un mode de déplacement à part entière dès le plus jeune âge et permettre ainsi de lutter contre la sédentarité des jeunes (enjeu de santé publique). Il s'agit bien d'enjeux locaux forts.

Il permettra la pratique sportive sans contraintes dans un espace public, favorisera les rencontres, les échanges et créera ainsi du lien social et pourrait même être un facteur de cohésion et de mixité.

Il vient enfin en complément du réseau des traditionnelles pistes cyclables moins fréquentées par le public jeune.

Pour ce faire, un projet chiffré vient donc d'être réalisé pour la création d'un équipement dénommé « PumpTrack » : espace réservé, avec des parcours de bosses et de virages relevés pour les sports de glisse : VTT, trottinette, skateboard, roller ou encore en draisiennne. Cet équipement est accessible à tous les âges à partir de 6 ans et convient à tous les niveaux.

Les plans ont été conçus par un bureau d'études spécialisé afin de proposer à la Commune un modèle clé en main. L'emprise du projet aura une surface de 1.500 m<sup>2</sup> tout compris (pumptrack, talus, espaces de rétention). Il aura une longueur de piste maximale de 115 m sur 2 m de large ainsi qu'une rampe d'accès aux normes PMR.

Le montant global des travaux de cette opération s'élève à 116.050 euros H.T. soit 139.260 euros T.T.C. détaillé comme suit :

- Coût des travaux envisagés (démolition, implantation et création) : 109.500,00 euros H.T.
- Maîtrise d'œuvre (aide à la conception du projet et au suivi des travaux) : 6.550,00 euros H.T.

Le calendrier prévisionnel des travaux doit permettre une livraison de l'équipement achevé pour le mois de décembre 2022.

Outre l'intérêt de ce projet dans le cadre des actions à mener au regard du Q.P.V., les effets attendus seront le retour vers un équilibre urbain avec la création au Sud d'un lieu qui vient contre balancer les espaces verts de détente au Nord, dont ceux des bassins d'orages de Las Clôses.

Inscrit à la porte d'entrée Sud de la Ville, il apportera donc une réelle plus-value en terme de rééquilibrage du territoire, dans le respect de limitation d'artificialisation des sols (emprise foncière limitée).

.../...

.../...

Dès lors, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter un dossier sur le dispositif dédié au territoire carencé, au titre du plan 5.000 équipements de proximité et de solliciter l'aide de la Communauté des Communes A.C.V.I. au titre des fonds de solidarité afin d'alléger la charge financière de la Commune.

Après en avoir délibéré, et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**- DÉCIDE :**

o **D'APPROUVER** le projet de création d'un équipement cycliste de proximité de nouvelle génération « pumtrack » sur un espace foncier limité, en partie sur l'emprise de l'actuel skate-parc vétuste et dangereux (structure à démolir). Coût global de l'opération estimé à 116.050,00 euros H.T, soit 139.260,00 euros T.T.C.

o **DE DEMANDER** une subvention :

- à l'Agence Nationale du Sport au titre du plan 5000 équipements de proximité,
- à la Communauté des Communes A.C.V.I. au titre des fonds de solidarités,

o **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel tel que présenté,

o **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires au règlement de cette affaire.

**- DIT** que les crédits sont prévus sur le budget de l'exercice 2022

*Toute personne intéressée peut contester la légalité de la présente délibération dans les deux mois qui suivent la date de sa notification et/ou de sa publication.*

*À cet effet, elle peut saisir le Tribunal administratif de MONTPELLIER (Espace Pitot - 6 Rue Pitot - 34063 MONTPELLIER CEDEX 02) d'un recours pour excès de pouvoir. Elle peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la délibération ou d'un recours hiérarchique le représentant de l'Etat dans le département. Cette démarche proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit après l'écoulement d'un délai de deux mois suivant la réception de ce recours (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision de rejet implicite). Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

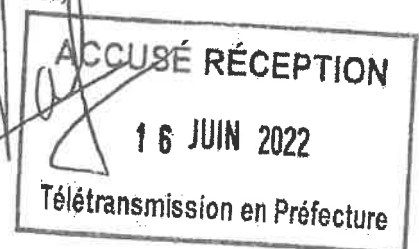
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Elne, le 16 juin 2022

P/ Monsieur le Maire empêché,

Le premier Adjoint,

Jacques FAJULA,



Annexe 3  
Bont 4.

**PLAN DE FINANCEMENT**

**PROJET DE RÉALISATION D'UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ « PUMPTRACK »**

**ACCUSÉ RÉCEPTION**

**16 JUIN 2022**

**Télétransmission en Préfecture**

Coût global de l'opération : 116 050,00 euros H.T. soit 139 260,00 euros T.T.C.

- Travaux : 109 500,00 euros H.T.
- Maîtrise d'œuvre : 6 550,00 euros H.T.

Plan de financement prévisionnel :

Poste de dépense	Montant € H.T.	Financement	Montant en € H.T.	Taux
Création d'un équipement sportif de proximité Neuf				
- Études de projet et mission d'assistance M.O. pour la réalisation d'un Pumptrack	6 550,00	Etat (A.N.S.)		
- Travaux d'implantation et de création d'un équipement cycliste avec accessibilité (enrobé, marquage au sol, PMR, piste SARV) de proximité de nouvelle génération « Pumptrack »	109 500,00	Plan 5000 équipements de proximité	69 630,00	60 %
		C.C.A.V.I.	23 210,00	20%
		Fonds de solidarité		
		Autofinancement	23 210,00	20 %
<b>TOTAL en € H.T.</b>	<b>116 050,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>116 050,00</b>	<b>100%</b>

Elne, le 3 juin 2022